

# Le nouveau chemin des monnaies «à la croix»<sup>1</sup>

G. SAVES

«Les meilleurs guides pour classer les pièces imitées de celles de Rhoda sont assurément le style de la tête et le poids», écrivait Adrien Blanchet dans son étude sur les *Monnaies à la croix*.<sup>2</sup>

Dans cette courte phrase se trouvent réunis les trois principes directeurs qui, selon lui, régissent ce monnayage si particulier où «la rose dégénérée, ajoutait-il, est devenue une croix, cantonnée de divers emblèmes». Ces principes portent:

— *Sur l'origine* des monnaies «à la croix», présumées avoir pour prototypes la drachme de Rhodè et ses imitations.

— *Sur leur style*, considéré comme plus ancien lorsqu'il est classique que lorsqu'il paraît «barbare» ou «dégénéré».

— *Sur leur poids*, pris comme étalon de datation, avec pour règle: plus lourde est la monnaie, plus ancienne elle est.

L'auteur du *Traité des Monnaies Gauloises* fixait ainsi pour de nombreuses années le sort des monnaies celtes du Sud de la Gaule. En effet l'autorité incontestée en matière de numismatique gauloise d'Adrien Blanchet, bien qu'il ne fut pas le premier à avancer de semblables théories,<sup>3</sup> a mis par la suite en veillesse toute étude approfondie du monnayage «à la croix» par les spécialistes. C'est regrettable, car de ce fait beaucoup de temps a été perdu et il semble que des erreurs auraient pu être évitées dans la datation et le classement de ces monnaies.

## I. L'ORIGINE DES MONNAIES «A LA CROIX»

La recherche de l'apparement d'une monnaie avec un monnayage contemporain ou plus ancien a toujours intéressé le numismatiste. Retrouver le lien qui rattache deux types de monnaies lui permet en remontant aux sour-

---

1. On appelle monnaies «à la croix» les monnaies en argent frappées dans la Gaule du Sud par les Celtes et portant au revers une croix cantonnée de divers motifs.

2. A. BLANCHET —*Traité des Monnaies Gauloises*— Paris 1905, p. 279.

3. Notamment DE SAULCY et CH. ROBERT.

ces de connaître les rapports souvent lointains, mais réels qui ont rapproché parfois des peuples de civilisation ou de race différentes et de pouvoir peut-être donner par la monnaie datée une datation à l'autre monnaie.

Il est évident que dans cette recherche, c'est l'historien, l'économiste ou l'ethnologue qui prend nécessairement le pas sur le numismate. Il faut donc que celui-ci fasse preuve d'une grande prudence dans ses conclusions, précédées d'une étude numismatique complète et comparative des deux monnaies prétendues apparentées, et cela en toute indépendance d'esprit, sans idée préconçue. Il ne s'agit pas, en effet, de se fixer à l'avance un but à atteindre et de procéder ensuite à un travail qui permette d'obtenir le résultat souhaité. Volontairement ou involontairement, on négligerait pour y arriver tout ce qui serait défavorable à la thèse soutenue, pour ne retenir que ce qui plaiderait en faveur de la théorie proposée.

On verra la nécessité de ce petit préambule au cours de cette étude.

\* \* \*

Les monnaies «à la croix», qui offrent un monnayage fort curieux, n'ont pas échappé à divers essais sur leur attribution et leur filiation présumées. Dom Vaissette dans l'Histoire Générale du Languedoc et l'Abbé Papon dans l'Histoire de Provence les ont confondues avec les monnaies melgoriennes,<sup>4</sup> alors que les paysans du Midi les appelaient et les appellent encore, monnaies *Sarrasines*.<sup>5</sup> C'est l'Abbé Barthélémy, vers 1764, qui fut le premier à les classer comme monnaies gauloises.<sup>6</sup>

En 1839 le Baron Chaudruc de Crazannes<sup>7</sup> faisait le point sur différentes hypothèses précédemment émises, notamment sur celle de Sestini, attribuant les monnaies «à la croix» à Rhoda ou Rhodanusia,<sup>8</sup> par suite de leur ressemblance avec celles de Rhoda d'Espagne —et sur l'hypothèse de F. De Saulcy<sup>9</sup> voyant en ces pièces les descendantes des «rouelles métalliques à 4 rayons à jour» qui étaient, d'après lui, les monnaies primitives des Celtes. Chaudruc de Crazannes, quant à lui, ne pensait pas que les rouelles avaient joué le rôle de monnaies avant l'apparition des premières monnaies «à la croix» et d'autre part dans sa conclusion il affirmait que ces dernières ne pouvaient être attribuées à «Rhoda, l'espagnole», car elles étaient gauloises et, ajoutait-il, «leur fabrique, aux yeux les moins exercés, diffère essentiellement des monnaies véritablement Ibériennes».<sup>10</sup>

Une nouvelle théorie de F. de Saulcy<sup>11</sup> énoncée en 1867, sur l'origine des monnaies «à la croix», apparaît dès l'abord séduisante grâce à un adroit montage de dessins. L'éminent numismatiste, ne faisant plus mention de ses écrits de jeunesse, déclare d'une façon définitive<sup>12</sup> que ces pièces gauloises sont des imitations des monnaies de Rhodè, dont il montre «con amore» la

4. Frappées au Moyen-Age à Melgueil.

5. Attribuées aux arabes, maures ou sarrasins d'Espagne.

6. L'Abbé BARTHÉLÉMY le fit dans sa réponse à l'Abbé AUDIBERT, en classant 2 monnaies soumises par ce dernier, auteur de la *Dissertation sur les Origines de Toulouse*, Toulouse, 1764.

7. Baron CHAUDRUC DE CRAZANNES — *Dissertation sur les Monnaies Gauloises à la croix ou à la roue*, dans *M.S.A.M.F.* Tome IV — Toulouse, 1840-1841 p.p. 75-99.

8. RHODANUSIA, ville située à l'embouchure du Rhône.

9. F. DE SAULCY. *R.N.* 1836 (2è. édition) p.p. 169-174. Il fut suivi par DE LA SAUSSAYE. *R.N.* T XI n.º I.

10. CHAUDRUC DE CRAZANNES, *op. cit.* p. 99 faisait ainsi preuve dans sa conclusion à la fois d'esprit d'observation et de bon sens.

11. F. DE SAULCY, *Lettres à M. A. de Longpérier*, dans *R.N.*, 1867, p.p. 1-3, pl. 1.

12. F. DE SAULCY, *op. cit.*, p. 3 en fin de page.

dégénérescence de la rose du revers au travers des dites copies pour arriver «sans interruption, sans lacune sensible au type le plus ancien des monnaies gauloises à la croix ou à la roue».

Plus tard, à l'occasion d'études générales ou régionales sur la numismatique gauloise, Aloïs Heiss,<sup>13</sup> P. Charles Robert<sup>14</sup> et H. de la Tour<sup>15</sup> présentent eux aussi des illustrations du monnayage de transition ou d'imitation, situé entre la drachme grecque de Rhodè et la vraie monnaie «à la croix», P. Charles Robert les accompagnant de commentaires détaillés, bien dans la ligne fixée par F. de Saulcy.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle Adrien Blanchet dans son *Traité*<sup>16</sup> seul et important ouvrage de référence sur la numismatique gauloise, partage lui aussi, sur l'origine des monnaies «à la croix», le point de vue de ses devanciers. Il était à prévoir que la théorie de F. de Saulcy, devenue traditionnelle serait adoptée également, pour leurs travaux, par tous les successeurs d'Adrien Blanchet. C'est ce qu'ils firent à leur tour, en toute confiance, dans leur quasi-unanimité.<sup>17</sup> A ce jour, les seules oppositions qui aient été faites le furent récemment,<sup>18</sup> alors que cette théorie n'avait pas été contestée pendant plus d'un siècle.

\* \* \*

Que sont ces monnaies: des imitations plus ou moins grossières de la jolie drachme de Rhodè ou bien les prototypes des monnaies «à la croix»? Pour répondre à cette question il est indispensable de faire l'étude complète de ces deux monnayages, grâce aux éléments objectifs que l'on possède. Il faut écarter délibérément toute appréciation subjective durant cet examen qui doit être à la fois numismatique et archéologique.

La confrontation portera sur la fabrication, l'ornementation des flans, le poids et l'ancienneté des deux types de monnaies dont l'apparement est à prouver.

A) *FABRICATION.* — *Les imitations de la drachme de Rhodè* (fig. 6 à 12) ont été frappées sur des flans en général coulés à l'avance, de forme ronde et bien centrés. Cette technique fut fréquemment utilisée dans l'antiquité.

*Les premières monnaies «à la croix»* (fig. 1 à 5) ont été fabriquées<sup>19</sup> à partir de petits lingots façonnés au marteau pour en faire d'étroites et minces bandes de forme rectangulaire, prêtes à recevoir sur leur longueur une série de frappes. Pour ce faire le monnayeur frappait avec un coin mobile

13. ALOÏS HEISS, *Description Générale des Monnaies Antiques de l'Espagne*, Paris, 1870, p.p. 84-85, pl. I, 1 à 9.

14. P. CHARLES ROBERT, *Numismatique de la Province du Languedoc*, Toulouse 1876, p.p. 12-16, pl. I, 5-8.

15. H. DE LA TOUR, *Atlas de Monnaies Gauloises*, Paris 1892, pl. VIII.

16. A. BLANCHET, *op. cit.*, aux pages 278 et 280 notamment confirme qu'il considère les imitations de Rhodè comme les prototypes des monnaies «à la croix».

17. Parmi les études récentes parues en France, il faut citer celles d'ANDRÉ SOUTOU, *OGAM*, T. XVII, 1965, p. 76; T. XVIII, 1966, p.p. 272-274; T. XX, 1968, pp. 101-123; T. XX, 1969, pp. 155-161, de MICHEL LABROUSSE; *Toulouse Antique*, Paris 1968, p. 116, de MONIQUE CLAVEL: *Le Problème des Monnaies à la croix dans Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris 1970, p. 192, qui pensent que les monnaies «à la croix» sont imitées des drachmes de Rhodè.

18. Elles sont le fait de J. C. MICHEL RICHARD, *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, Paris, avril 1969 (séance du 29-3-69), p.p. 378-380, *Les Monnaies Gauloises «à la croix» et le trésor de Lattes*, dans *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte*, 20. Jahrgang 1970, p.p. 49-62, *Les imitations de la drachme de Rhodè, en Gaule du Sud* dans *Acta Numismatica*, Barcelona 1971, p.p. 39-44.

19. Cf. G. SAVÈS, *Les Monnaies Gauloises «à la croix» du Toulousain* dans *L'Auta*, Toulouse, novembre 1970, n° 374 (p.p. 188-191 sur la fabrication).



la bande placée sur un coin dormant fixé à l'enclume; il déplaçait ensuite la bande dans le sens de sa longueur pour procéder à d'autres frappes. La bande, une fois empreinte, était ensuite découpée, soit aux cisailles, soit au burin, selon les régions et donnait ainsi autant de monnaies qu'il y avait eu de frappes du coin mobile sur la bande. Ce processus de fabrication donnait à la pièce une forme quadrangulaire avec une légère convexité bi-latérale<sup>20</sup> mais aussi un centrage, mauvais souvent et une figure, incomplète toujours.<sup>21</sup>

Il est certain que les méthodes pour frapper les monnaies sont très dissemblables entre les deux monnayages qui sur ce premier point, la fabrication, ne donnent pas la preuve de leur apparentement. Il faut ajouter et cela est très important que le procédé utilisé par les Celtes du Sud pour la confection de leurs monnaies était tout à fait nouveau et n'appartenait qu'à eux dans l'Occident gaulois et romain. Il fut par la suite, pour certains types, légèrement modifié: arrondissement des flans, frappe après et non avant le découpage, à la suite sans doute de rapports plus fréquents avec les Romains et les Ibères.

B) *ORNEMENTATION DES FLANS.* — *Les droites* des deux Groupes de monnaies, dites «apparentées», présentent l'une et l'autre une tête humaine, tournée à gauche.<sup>22</sup> Ceux des imitations de Rhodè montrent sans exception une tête féminine, celle d'Aréthuse ou de Perséphone, plus ou moins dégénérée, avec en général l'oreille apparente et ornée d'un pendant, la chevelure étant faite à sa base d'un rouleau surmonté d'épis et le cou paré d'un collier.

*Les premières monnaies «à la croix»*<sup>23</sup> présentent plusieurs types de droites très différents les uns des autres, selon leur région d'origine ou d'influence. Si les têtes sont reproduites sous des aspects dissemblables, il est un point commun à ces diverses compositions du visage, c'est la liberté d'expression opposée au classicisme grec ou romain et donnant naissance à un style celtique ou gaulois, nouveau dans ses réalisations artistiques, comme l'est le processus utilisé par les Celtes du Sud dans la fabrication de leurs monnaies. Que celles-ci soient aux types à «tête cubiste» ou à «tête triangulaire» qui empruntent seulement les dauphins au monnayage grec, ou bien qu'elles soient aux types à «tête de nègre», à «tête bouclée» ou de «Goutrens»,<sup>24</sup> elles ne sont pas l'aboutissement, à la suite de mutations successives, d'une dégénérescence du style orthodoxe, mais le fruit d'une création.

L'illustration comparative des droites des deux groupes de monnaies sera la plus éloquente démonstration du fossé qui les sépare et ne permet pas de les réunir (fig. 1 à 12). Il faut rappeler que le centrage des imitations de Rhodè est bon, alors que les monnaies à la croix du fait de leur fabrication particulière sont mal centrées et ont leurs motifs incomplets.

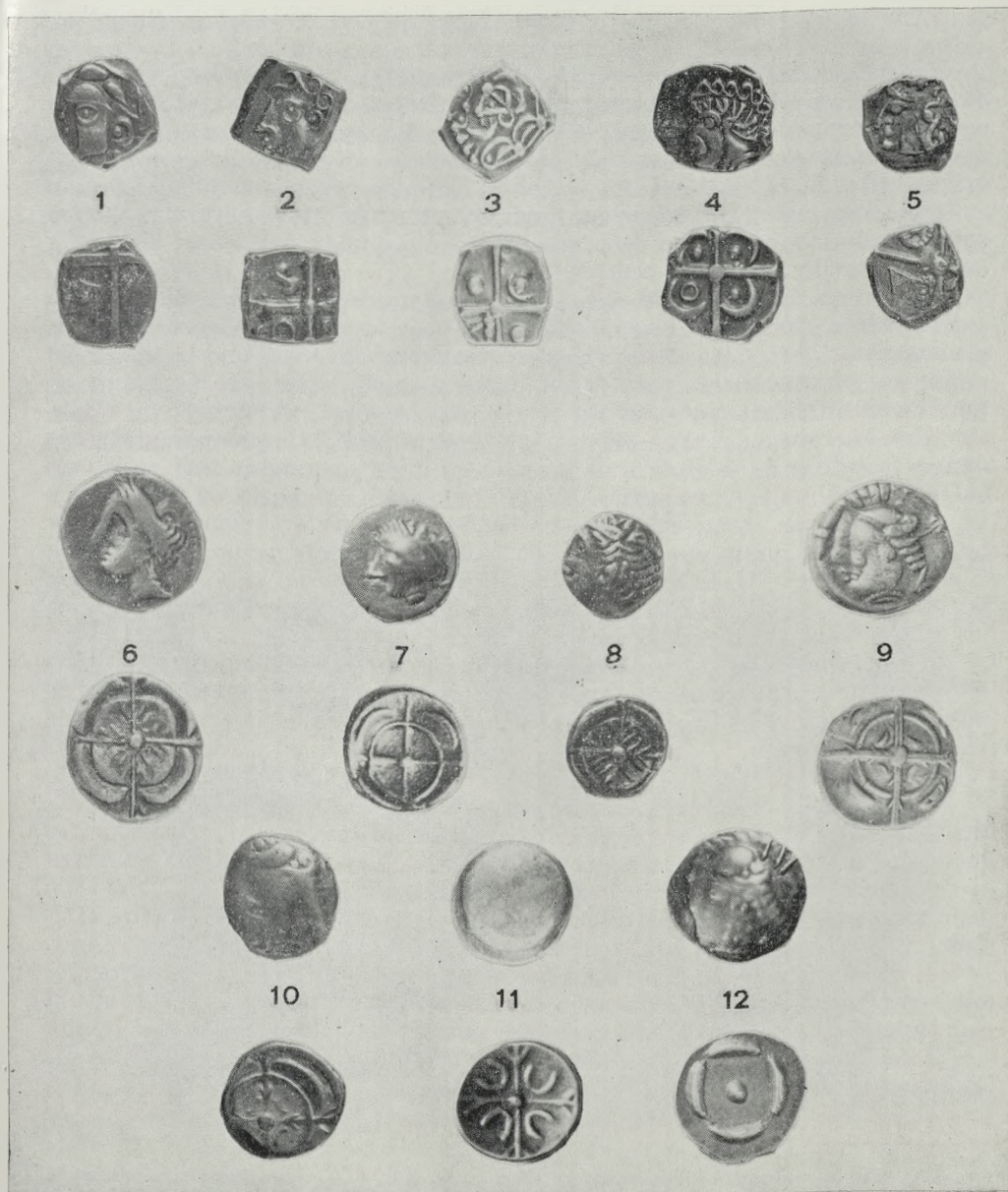
20. La monnaie peut être taillée à 5 côtés au lieu de 4 si l'ouvrier s'est repris à deux fois pour la détacher de la bande. La convexité bi-latérale vient de ce que la frappe a eu lieu sur la bande avant le découpage, entraînant parfois de légers éclatements sur les 2 côtés de la bande.

21. Le mauvais centrage est dû au fait d'une part que le coin mobile n'est pas toujours frappé juste au dessus du coin dormant dont le monnayeur ne voit pas l'emplacement, caché par la bande, et d'autre part lors du découpage de la bande, aux ciseaux ou au burin, l'ouvrier ne peut centrer que le côté qui lui est visible, soit le droit, soit le revers. Quant aux motifs incomplets cela est dû au fait que les coins sont nettement plus grands que la largeur de la bande et la hauteur découpée. Les coins de la tête «cubiste» mesurent en effet 22 mm. de haut et 17 de large pour celui du droit et 20 mm. pour le revers, alors que les dimensions de la monnaie sont en moyenne de 12,5 de haut et 13 mm. de large.

22. Les monnaies «à la croix» offrent rarement sur leur droit une tête tournée à droite mais il s'agit de types assez tardifs et très peu représentés.

23. D'après moi, les *premières* monnaies «à la croix» sont celles de taille quadrangulaire.

24. Ces 5 types sont ceux dont les monnaies trouvées sur site ou dans des trésors sont de loin les plus nombreuses.



*Premières monnaies «à la croix»* (coll. G. S.) 1, à tête «cubiste», Pds: 2,77 g.; 2, à tête «bouclée»; Pds: 2,93 g.; 3, à tête «triangulaire», Pds: 3,30 g.; 4, à tête «de nègre»; Pds: 2,40 g.; 5, au type de «Goutrens»; Pds: 2,21 g.

*Imitations de Rhodè* (coll. G.S., sauf le n.º 7) 6, curieuse pièce (?), Pds: 3,02 g.; 7, Pds: 4,33 g.; 8, Pds: 4,23 g.; 9, Pds: 3,93 g.; 10, Pds: 3,87 g.; 11, Pds: 4,73 g.; 12, Pds: 4,68 g.



\* \* \*

Les revers des imitations de Rhodè offrent en général à la vue une grande croix, souvent barbue, toujours bouletée à l'intersection des bras qui outrepassent pour certains exemplaires<sup>25</sup> un cercle figurant ainsi une roue. A l'intérieur des cantons ainsi formés par la croix se trouvent des motifs peu variés: arcs de cercle<sup>26</sup> ou fers à cheval. Certains revers n'ont pas la croix en figuration, mais simplement un point central et en bordure du flan quatre sortes de boudin, rangés en un cercle brisé. Tout comme les droits, les revers de ces monnaies sont bien centrés.

Les revers des monnaies «à la croix» sont formés, bien entendu, par une croix avec ou sans point central, mais aux bras absolument lisses. Ces bras peuvent, tout aussi bien, être pris pour les quatre rayons d'une roue, car ils s'appuient pour certains types de monnaie<sup>27</sup> sur un cercle bien figuré et sur tous les autres, également sur un cercle mais marqué seulement par l'incision due au coin du revers qui est de forme ronde.<sup>28</sup> Les motifs représentés dans les cantons de la croix sont presque toujours surmontés d'un croissant, en forme de lunule. Très variés, ils diffèrent selon les types, et même dans les cantons d'une même monnaie. La hache s'y trouve fréquemment: pleine ou évidée.<sup>29</sup> Y figurent aussi l'olive (ou balle de fronde?), l'ellipse (ou boucle d'oreille?), la rouelle, le torque, le cercle pointé ou perlé, etc... A noter que les revers des monnaies à la croix sont, également comme leurs droits et pour les mêmes raisons, incomplets et mal centrés.

Il est évident que la croix, représentée par un dessin identique sur tous les types de ces monnaies, est un *emprunt direct* au monnayage grec, de Marseille vraisemblablement qui présente sur ses oboles une croix ou une rouelle semblable.<sup>30</sup>

C) *POIDS*. — Les imitations de Rhodè pèsent entre 3,80 g et 5,21 g alors que le poids des monnaies «à la croix» oscille entre 2,20 g et 3,60 g. Malgré la marge sensible entre les poids extrêmes des deux monnayages, infirmant leur jumelage progressif par le poids, les auteurs favorables à la thèse de leur apparentement se sont basés pour l'asseoir sur le grand principe affirmant que la monnaie la plus lourde est la plus ancienne.

Il n'est pas utile de faire dans ce paragraphe la critique de ce principe: elle sera faite au titre III du même article. D'ailleurs le paragraphe suivant sur l'ancienneté des imitations de Rhodè permet par certains éléments apportés de détruire la notion d'ancienneté qui leur est donnée et par cela même la valeur de la notion—poids dans la datation.

25. Pour la roue sans outrepassement des bras de la croix, Cf. CHARLES ROBERT, *op. cit.*, pl. I, fig. 5, DE LA TOUR, *op. cit.*, pl. VIII, n.° 2346; M. LABROUSSE, *Annales du Midi*, 1953, p.p. 283-286: la monnaie décrite se trouve au Musée St. Raymond.

26. Qu'on ne peut pas en général assimiler à des croissants ou lunules qui son bien formés par contre sur les monnaies «à la croix».

27. Comme celles au type de «Goutrens» ou à légende latine, découpées les unes et les autres au burin.

28. La trace circulaire du coin se trouve fréquemment sur tous les autres types et permet de situer le diamètre du coin entre 17 et 20 mm. suivant leur origine (20 mm pour la monnaie à la «tête cubiste»).

29. La hache évidée est sans doute plus tardive: on la trouve sur les monnaies à légende latine et celles, souvent lourdes, à la taille et au style marqués par la romanisation.

30. Sur cet emprunt Cf. BLANCHET, *op. cit.*, p. 71. La croix ou la roue se trouvent d'ailleurs sur de nombreuses monnaies gauloises (dont certaines «à la croix») et la croix comme pendant sur le type «cubiste».

D) *ANCIENNETE*. — Il a été fait état dans un article sur les imitations de Rhodè qu'«aucune des monnaies représentées n'a été trouvée dans un milieu clos ou dans une coupe stratigraphique ou en association avec d'autres monnaies bien datées». <sup>31</sup> En réalité on en trouve plusieurs mêlées à des monnaies anépigraphes ou à légendes dont on peut donner sinon une datation très précise, tout au moins leur ancienneté probable. Est-ce par ignorance, par oubli ou par négligence volontaire que les auteurs n'en ont pas fait mention, lorsqu'ils ont cité notamment le trésor d'Uzech des Oules et les découvertes de Mailhac? Peu importe, l'examen sommaire de 2 trésors et 4 sites permettra de situer l'ancienneté des présumés prototypes par rapport à d'autres monnaies.

1) *Le trésor d'Uzech des Oules (Lot)* (fig. 13). Il fut découvert en 1880 à 1 km. de cette commune située dans l'arrondissement de Gourdon. <sup>32</sup> Il contenait dans un vase grossier environ trente monnaies dont des imitations de Rhodè et quelques monnaies à la croix. Ni L. Maxe-Werly, <sup>33</sup> ni A. Blanchet <sup>34</sup> ne signalent la présence de ces dernières et cependant le Musée des antiquités nationales de St Germain, cité par Blanchet, possède, provenant de ce trésor, trois imitations de Rhodè <sup>35</sup> et deux monnaies «à la croix» pesant 2,53 g et 1,75 g. Madame Catherine Metzger, conservateur, a précisé <sup>36</sup> sur

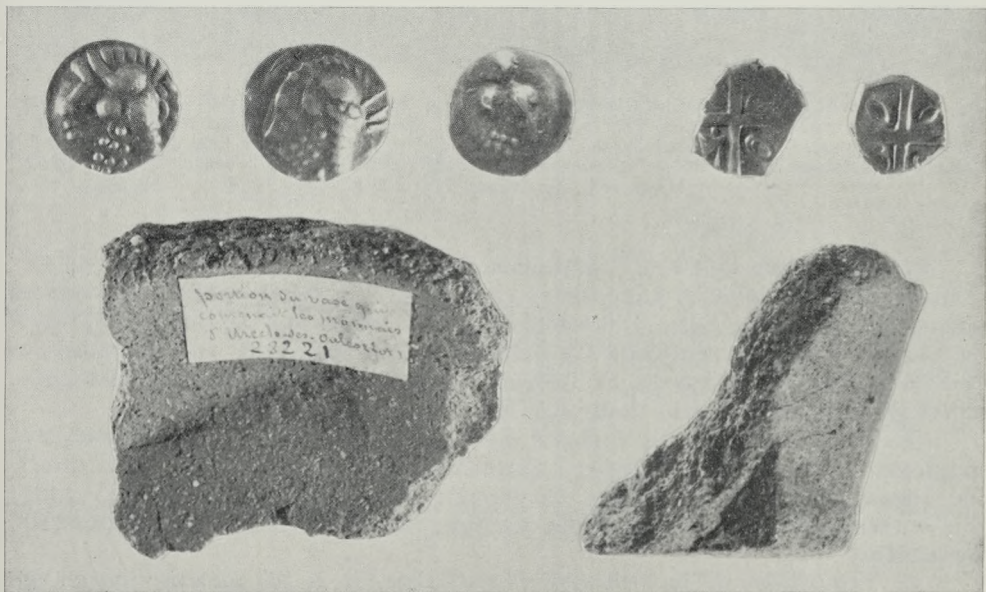


FIG. 13. *Trésor d'Uzech des Oules*. 3 droits des imitations de Rhodè, 2 revers des monnaies «à la croix», type «cubiste» et 2 tessons de pot, se trouvant au Musée des Ant. Nles. de St. Germain (N.ºs 28.221, 28.222 et 28.223)

31. Cf. ANDRÉ SOUTOU, *Ogam* 1968, T. XX, p. 104.

32. Cf. A. BLANCHET, *op. cit.*, p. 574, Trésor n.º 142.

33. L. MAXE-WERLY, *R.N.* 1885, p.p. 248-250.

34. A. BLANCHET, *op. cit.*, p.p. 71-279-574

35. D'un poids de 4,56 g., 4,40 g., et 4,22 g.

36. Par ses lettres du 10-3-1969 et 31-1-1970. Je tiens à l'en remercier particulièrement, ainsi que pour l'envoi des photos.

notre demande que «ces cinq monnaies viennent effectivement de la même trouvaille, accompagnée de tessons (fig. 13). Elles sont entrées au Musée en 1884 (le 23 juillet), don de M. Barthélémy». Les tessons proviennent du vase qui enfermait le trésor. Les monnaies «à la croix» sont de type à la «tête cubiste», de la Série I, Variété I<sup>37</sup> avec le droit mal venu pour l'une et «mosaïqué»<sup>38</sup> pour l'autre; les revers sont bien frappés; leur taille fut faite aux cisailles et une de ces monnaies semble correspondre à la représentation donnée par Maxe-Werly d'une pièce du trésor de Luzech.<sup>39</sup>



FIG. 14. Types du trésor de Béziers. Les 2 monnaies «à la fleur de lis» (coll. G.S.): origine probable de Béziers (ex. coll. Th. de Sevin) Pds: 3,53 et 3,57 g. La monnaie agrandie «aux arêtes de poisson» (Musée St. Raymond): origine probable de Béziers. Pds: 3,57 g. A droite même type de monnaie (coll. G.S.): origine inconnue. Pds: 3,55 g. et monnaie «au casque perlé» (coll. G.S.): origine Vieille-Toulouse (ex. coll. Th. Azémar) Pds: 3,52 g.

2) *L'oppidum du Cayla*.<sup>40</sup> A Mailhac dans l'Aude il fut trouvé au Cayla IV 2 imitations de Rhodé et 9 monnaies «à la croix» du type «cubiste», certaines «mosaïquées», de la Série I, Variétés I et 3.<sup>41</sup> Elles son de forme arrondie, la plupart fourrées, semblables à celles que l'on rencontre sur les sites de Vieille-Toulouse, La Lagaste, St Jean de Verges, etc... A Vieille-Toulouse elles correspondent sans aucun doute à la période du type «cubiste».

Outre ces pièces il fut ramassé également au Cayla IV, 2 drachmes au diadème de Massalia,<sup>42</sup> des petits bronzes massaliotes au taureau, des bronzes de *Longostalètes*, de *Kaiantolos*, de *Neroncen* et celtibériens. Cayla IV semble correspondre à Vieille-Toulouse par les monnaies et aussi par les poteries recueillies.

3) *Trouvailles de la Crousatié (Tarn)* (fig. 15). A 500 mètres environ de ce hameau, près de Castelnaud de Lévis, il s'est trouvé depuis le début du XIX<sup>e</sup> dans un champ, au cours des labours, des pièces d'argent de différentes origines. Ed. Cabié et B. Portes<sup>43</sup> ont fait un relevé des dernières trouvai-

37. Cf. G. SAVES, *op. cit.*, p. 181, fig. 1 et 14.

38. Par «mosaïqué» j'entends un droit ne présentant aucune trace visible de la tête, mais de nombreux signes divers incompréhensibles, formant une sorte de mosaïque.

39. L. MAXE-WERLY *op. cit.*, p. 253, n.º 1.

40. Il a été étudié par MELLE et M. TAFFANEL que je remercie ici pour leurs utiles renseignements.

41. Cf. G. SAVES, *op. cit.*, p. 181, fig. 1 et 14 pour la Variété 1 et p.p., 182-183, fig. 3 pour la Variété 3.

42. Les oboles massaliotes ont été ramassées au Cayla III.

43. ED. CABIÉ et B. PORTES. *Monnaies Antiques trouvées dans le Tarn*, dans la *Revue du Tarn*, 1881, p.p. 175-179.



## MONNAIES ANTIQUES TROUVÉES DANS LE TARN.

## DE LA CROUSATIÉ ET DU TRAP.

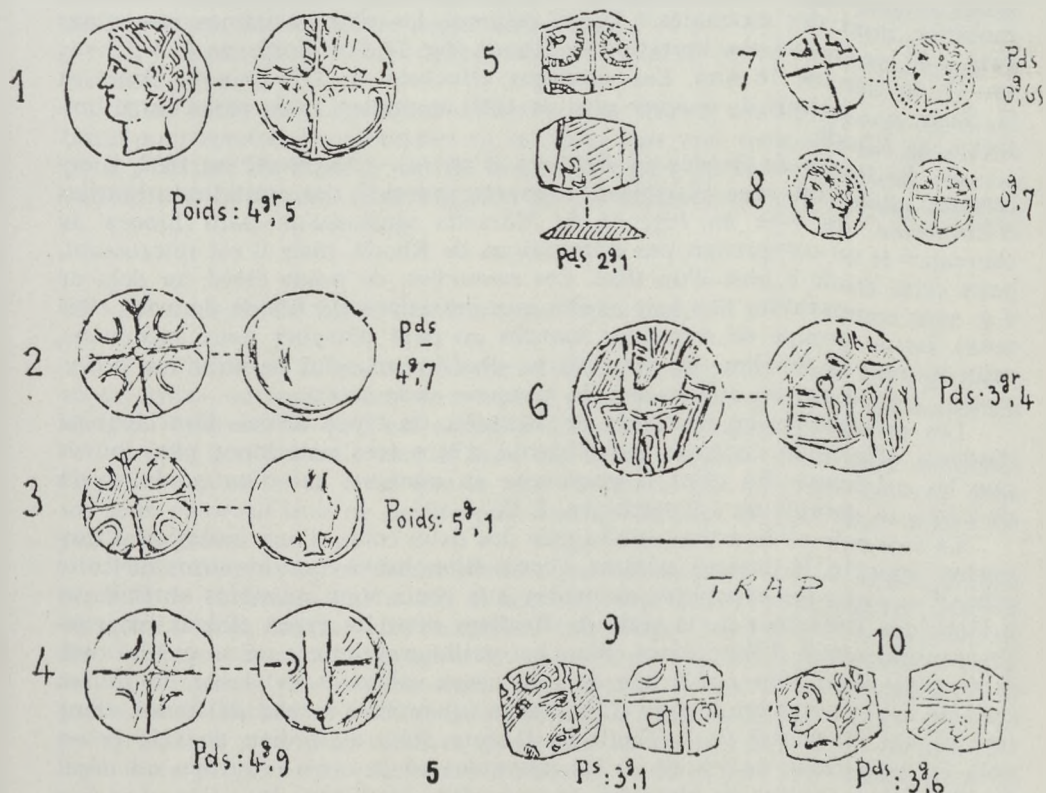


FIG. 15. Dessins de Cabié sur les différents types de monnaies trouvées à La Crousatié, notamment (N.ºs 1 à 8)

Illes que leur a signalées le propriétaire du champ. Ce ne sont pas que 4 imitations de Rhodé<sup>44</sup> qui furent découvertes, mais un minimum de 11 monnaies de ce type, dont 2 du n.º 1, 1 du n.º 2, 1 du n.º 3 et 7 du n.º 4. Il fut trouvé en outre au même endroit 1 monnaie «à la croix» n.º 5 au type «Goutrens» (sans doute) 1 Elusate n.º 6 (non identifiée par les auteurs) 6 oboles de Marseille n.ºs 7 et 2 du n.º 8 (fig. 15).

4) *Le site de Vieille-Toulouse* fut très fréquenté pendant près d'un siècle, des environs de —100 à —10 et il n'y a pas été trouvé, à notre connaissance,

44. A. Soutou dans *OGAM* XX, 1968, parle seulement de 4 imitations et pas du tout des autres monnaies signalées dans la référence ci-dessus (note 43). A. BLANCHET ne parle pas des trouvailles de la Crousatié dans son *Traité*.

d'imitations de Rhodè, lorsqu'une grande variété de monnaies du 1.<sup>er</sup> siècle avant notre ère y furent ramassées ainsi que certains deniers de la République romaine de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle, tels ceux des familles *Puraria* et *Varguntia* recueillis dans le puits funéraire n.º II qui fut découvert par Georges Fouet.<sup>45</sup>

5) *Le gué du Ramier du Bazacle*. Dans Toulouse même, sur le gué antique qui fut aménagé à l'époque augustéenne pour offrir un franchissement commode et nécessaire de la Garonne, il fut ramassé avant 1971 un nombreux mobilier, dont des monnaies.<sup>46</sup> Parmi celles-ci, les plus anciennes remontant vers —50, se trouve une imitation de Rhodè (fig. 7) d'un poids de 4,33 g, avec un Ø du flan de 16 mm. Les sondages effectués en 1971 par G. Fouet et G. Savès ont permis de trouver plus de 1000 monnaies, mais pas d'autre imitation de Rhodè.

6) *Le trésor de Brèdes ou Bridiers (Creuse)*. Découvert en 1862, il enfermait «dans un vase d'argile à couverte noire»<sup>47</sup> des imitations lourdes d'*Emporiae*, du type au bige et de *Massalia* ainsi qu'un petit bronze au taureau.<sup>48</sup> Il ne comprenait pas d'imitations de Rhodè, mais il est intéressant, pour cette étude à plus d'un titre. Ces monnaies, de poids élevé, au delà de 4 g, sont comparables par leur aspect aux imitations de Rhodè, lourdes elles aussi. De ce groupe de monnaies lourdes on peut détacher deux spécimens, celui imitant la drachme de *Massalia au diadème* et celui en imitation d'*Emporiae*, frappé sur un ancien flan de monnaie «à la croix».

Les exemplaires en imitation de *Massalia*, de types divers dont celui au diadème offrent la curieuse particularité d'être très nettement plus lourds que les originaux. En effet le prototype au *diadème* est d'un poids voisin de 2,60 g et datable du 1.<sup>er</sup> siècle Av. J. C.

La monnaie «à la croix» surfrappée des deux coins d'une imitation d'*Emporiae* apporte la preuve comme l'écrit Blanchet à qui appartenait cette pièce<sup>49</sup> «... que les premières monnaies à la croix sont au moins antérieures à l'une des émissions de la série de Bridiers dont les types étaient empruntés au monnayage d'*Emporiae*». Blanchet malheureusement ne va pas au delà si ce n'est pour dire «qu'à une époque assez voisine sans doute du milieu du III<sup>e</sup> avant notre ère le type d'*Emporiae* fut préféré à celui de Rhoda, dans une région du centre de la Gaule...» Il date donc du milieu du III<sup>e</sup> et au delà les imitations de Rhodè et les monnaies «à la croix» lourdes, en dépit de l'imitation tardive de *Massalia*, trouvée dans le trésor, dont il ne fait pas état.

Nous reviendrons sur cette monnaie «à la croix» surfrappée, à propos du trésor de Béziers.

\* \* \*

En conclusion de cette étude comparative des imitations de Rhodè et des monnaies «à la croix» on peut dire qu'aucun point commun entre les deux monnayages n'ayant été relevé leur apparentement est à écarter définiti-

45. Cf. *Gallia* XVII, 1959.

46. Cf. G. FOUET et G. SAVÈS, *Le gué du Bazacle, Catalogue*, dans *L'Auta*, n.º 384, janv. 1972, p.p. 12-15.

47. Cf. A. BLANCHET, *op. cit.*, p. 551, Trésor n.º 51.

48. Il est inscrit sous le n.º 2240 dans le *Cat. B.N.* de MURET et CHABUILLET, Paris 1889, A. BLANCHET n'a pas signalé la présence de ce petit bronze dans le trésor.

49. A. BLANCHET, *Manuel Numismatique Française*, Paris 1912, T. I, p.p. 22-23, fig. 19. Cette monnaie pèse 4,30 g.

vement. Les présumés prototypes ne sont que de simples imitations de la drachme de Rhodé, vraisemblablement fabriquées en Gaule.

Quant à leur ancienneté, d'après les trésors découverts et les trouvailles faites sur sites, elle ne remonte pas au delà du 1.<sup>er</sup> siècle et serait à situer plutôt, pour la grande majorité de ces pièces, dans sa seconde moitié, donc postérieure aux premières monnaies «à la croix».

La confirmation en est donnée par les tessons des vases ou pots ayant contenu les trésors d'Uzech des Oules<sup>50</sup> et de Bridiers<sup>51</sup> qui permettraient de les classer au 1.<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

Il y aurait donc concordance entre les points de vue numismatique et archéologique.

Il ne suffit pas cependant d'écarter une théorie vieillissante et inconsistante pour rendre aux monnaies «à la croix» leur vrai visage. Il est nécessaire pour y arriver de repartir sur de nouvelles bases, après avoir rejeté d'autres conceptions anciennes mais toujours en faveur, notamment celles sur le style et le poids de ce monnayage.

## II. LE STYLE ET LA TAILLE DES MONNAIES «À LA CROIX»

Il est habituel de parler de style «barbare» lorsqu'on décrit les monnaies «à la croix», surtout si on les compare aux monnaies grecques ou romaines dont le style est, ce qu'il est convenu d'appeler, «classique».

A cela il n'y aurait rien à dire, les deux «écoles» étant fort éloignées l'une de l'autre, si ce n'est que le mot «barbare» est employé souvent dans un sens péjoratif que ne mérite pas, loin de là, l'art gaulois mais cela n'est pas très grave.

Par contre l'interprétation donnée par les auteurs sur le style celtique du Sud de la Gaule leur a fait commettre des erreurs regrettables dans le classement et la datation des monnaies «à la croix». Pour eux, le *style original*, dit «barbare» de ce monnayage n'est qu'un *style dégénéré* ou *déformé*,<sup>52</sup> donc issu d'un autre style, plus classique, qui apparaît sur certaines monnaies d'un poids élevé. Dès lors, à leurs yeux, les pièces de style «dégénéré» et de moindre poids passent pour plus tardives que celles de «*bon style*». Hors de cela, les caractères propres aux premières monnaies «à la croix» sont résolument ignorés par tous, le poids étant l'élément majeur du choix avec en contrepoint l'autre élément, le style sur lequel leur jugement nous apparaît malheureusement pris à contre-sens.

\* \* \*

Les deux principaux critères qui permettent de désigner, sans erreur possible, les premières monnaies «à la croix» sont d'une part leur taille si particulière et d'autre part leur style très personnel et varié suivant les types.

50. D'après les 2 photos, il s'agit d'une urne commune de fabrication gauloise (dégraissant visible).

51. La «couverte noire» signalée par BLANCHET est l'engobe, noir brillant habituel, des vases gaulois de la Tène III. Il en est de même pour le pot décrit et figuré par V. Luneau et enfermant le trésor de St. Etienne des Landes (voir *infra* note 56).

52. Cf. A. BLANCHET *op. cit.*, p. 174 «La dégénérescence des types et l'affaiblissement du poids sont des lois dont on peut constater l'influence sur les monnaies d'or, d'argent et de cuivre». A. SOUTOU dans *OGAM*, T. XX, p. 117 à propos du type «à la tête triangulaire» remarque que «son style si particulier doit être considéré comme une simple déformation régionale de la tête aux poissons». Il y a vraiment loin du type déformé au type original et pas de types transitoires pour arriver «à la tête triangulaire».



A) *LA TAILLE*. — Les Celtes de la Gaule Méridionale, lorsqu'ils ont commencé à frapper des monnaies, utilisèrent, comme cela est expliqué au titre I, A, des procédés de fabrication tout à fait nouveaux. Les monnaies, taillées aux cisailles ou au burin dans les étroites bandes planes issues de petits lingots martelés, présentent donc des formes quadrangulaires, très voisines du carré ou du rectangle. Leur forme est vraiment la marque de fabrique celtique initiale.

Par la suite, les flans des monnaies «à la croix» ont été arrondis aux cisailles. C'est ainsi qu'on trouve à Vieille-Toulouse des pièces taillées de la sorte, mais ayant conservé le dessin original de la tête «cubiste» des *Tolosates*. Ailleurs à La Loubière notamment<sup>53</sup> il en est de même pour la forme arrondie des pièces trouvées, mais ici le visage représenté n'a plus l'aspect farouche initial. Le centrage est meilleur, dû sans doute à une frappe faite après la taille et aussi à l'utilisation de coins du droit plus petits. Il s'agit là d'un type «cubiste» évolué qui s'éloigne du premier type celtique de Vieille-Toulouse,<sup>54</sup> de Lattes<sup>55</sup> ou de Saint Etienne des Landes.<sup>56</sup> Cela est le fait normal d'une évolution dans la fabrication, d'une *romanisation* due aux contacts plus constants qu'eurent au fil des ans du 1.<sup>er</sup> siècle les Celtes avec les Romains.

B) *LE STYLE*. — Le style celtique, celui qui est à l'origine des premières monnaies «à la croix», est de caractère vraiment novateur. Aucun lien perceptible<sup>57</sup> ne permet de le rattacher à un autre style. Le dessin de chaque type régional est incontestablement l'oeuvre, non d'un copiste, mais d'un créateur anticonformiste.

Ce sont évidemment les visages représentés sur les monnaies qui en font la démonstration. Les voici très succinctement décrits.

— *La tête «cubiste»* offre un aspect farouche rendu par les *hauts reliefs du flan*, soulignant une calotte frontale et une joue proéminentes. La chevelure est traitée par des mèches pleines, ovoïdes et aussi par une tresse érigée, formée de trois ou quatre brins — Particularité du revers: une hache pleine (fig. 1).

— *La tête «bouclée»*, plus classique, a moins de relief que la précédente. Ici apparaissent les S s'enchevêtrant pour former la chevelure et aussi le trait curviligne. — Particularité du revers: une sorte de S (fig. 2).

— *La tête «triangulaire»*, très stylisée, offre la particularité d'être dessinée uniquement par des bâtonnets et des arcs de cercle bouletés en relief et cela sur une surface du flan *absolument plane*. — Particularité du revers: une hache évidée (fig. 3).

— *La tête de «nègre»* appelée ainsi pour l'aspect négroïde de la figure qui, reproduite en relief, est ornée d'une chevelure formée de 2 ou 3 rangées de S superposées — Particularité du revers: un anneau ou un S suivant les variétés (fig. 4).

— *Le type de «Goutrens»* d'un aspect celtique, tout au moins selon l'idée que les auteurs se font de ce vocable, présente une chevelure formée de larges boucles torsadées en S — Particularités du revers: une hache évidée, une sorte de *torques* (fig. 5).

53. Cf. A. SOUTOU, *OGAM*. T. XVII, 1965, p.p. 61-78, pl. 23-24; T. XVIII, 1960, p.p. 267-268; T. XX, p.p. 113 et suiv. et p.p. 124-126.

54. Cf. G. SAVÈS, *L'Autan*, n.º 374, nov. 1970, p.p. 179-182 (Série I, Var. 1 et 2), fig. 1, 2, 14.

55. Cf. R. MAJUREL, J. ARNAL, H. PRADES, *OGAM*. T. XIX, 1967, p.p. 406-416, pl. 96, 97 et 98.

56. Cf. V. LUNEAU, *RN.*, 1901, pl. III, n.ºs. 26, 27, 28, 30 et 32.

57. Ne se trouve dans le style, si ce n'est pour les types à tête «cubiste» et à tête «triangulaires» l'emprunt des dauphins comme ornementation au monnayage grec.

Ces cinq groupes de monnaies sont les principaux du monnayage «à la croix» par l'importance du nombre de pièces, qui ont été découvertes de chacun d'eux, la tête «bouclée» étant la moins représentée. Un autre groupe important dit de «Cuzance», localité du Lot où furent trouvées de nombreuses monnaies «à la croix» d'un type nouveau,<sup>58</sup> n'a pas été cité dans ce court commentaire sur le style parce que le droit «mosaïqué» de ces pièces de Cuzance est privé de figure ou tout autre motif.

En dehors de ces six grands groupes de monnaies anépigraphes, il existe deux autres groupes, l'un de monnaies avec légendes latines, l'autre avec légendes ibériques, mais il n'a été trouvé jusqu'ici que quelques unités ou dizaines de pièces de chacun d'eux.

On trouve, outre les monnaies de ces groupes bien caractérisés, un nombre considérable de variétés qui en sont issues, donc moins anciennes, mais aussi des exemplaires, taillés sous forme celtique, pouvant appartenir à certaines émissions locales anciennes dont peu spécimens sont parvenus à ce jour jusqu'à nous.

De toutes ces monnaies «à la croix» il faut détacher celles à la «tête cubiste» qui sont les plus représentées, avec celles «à la tête de nègre», en Gaule du Sud et sans doute les plus anciennes. Aussi est-il naturel d'en trouver des imitations diverses dont la *romanisation* est parfois très poussée et accompagnée d'un arrondissement du flan, comme le montre la monnaie de La Loubière<sup>59</sup> au style très classique. Le style s'est infléchi, *civilisé* par la suite et a perdu son caractère indépendant, parfois sauvage, mais plein d'attrait. Cette évolution, remarquée déjà à propos de la taille des monnaies «à la croix», est dans l'ordre normal des choses au contact de la civilisation romaine.

\* \* \*

Par contre, ce qui, à notre gré, est anormal, c'est d'émettre ou d'accepter l'opinion selon laquelle les monnaies de fabrication et de style purement celtiques seraient postérieures à celles rondes ou arrondies et de «bon style», qui ont subi une romanisation certaine. On ne peut pas concevoir que les Celtes aient frappé *avant* la conquête de la narbonnaise<sup>60</sup> des monnaies de taille arrondie et d'un style classique, pour passer ensuite, *après* la conquête à une fabrication de monnaies de forme quadrangulaire et de style très personnel, stylisé pour certains types. Il y aurait eu là une influence à *contresens* de la civilisation latine.

Si la logique ne paraît pas l'emporter chez les auteurs dans leurs études où est d'ailleurs négligée la taille du monnayage «à la croix» la raison majeure vient de ce qu'ils ont été surtout guidés par l'élément poids.

### III. LE POIDS ET LE TITRE DES MONNAIES «À LA CROIX»

A) *LE TITRE*. — S'il est facile de trouver le titre d'une monnaie, il n'est pas souvent possible de le rechercher, car cela nécessite le sacrifice de la pièce ou tout au moins sa mutilation. Et cependant il est nécessaire, pour

58. A. BLANCHET, *op. cit.* Trésor n.º 143: 4.000 pièces environ trouvées en 1878. A Vicille-Toulouse il en fut trouvée quelques unes (coll. G.S., ex. coll. Azémar).

59. A. SOUTOU, *OGAM*. T. XVII, 1965, pl. 23, n.º 3.

60. La période II d'A. Soutou, comprenant notamment les monnaies de La Loubière et de Béziers, est située au II<sup>e</sup>. siècle av. J.C. antérieurement à la conquête.

faire l'étude sérieuse d'une monnaie, de connaître aussi bien son titre que son poids: les deux éléments doivent être réunis pour en donner sa *valeur intrinsèque*. Les manipulations sur le titre, moins apparentes et tout aussi avantageuses que celles opérées sur le poids, ont été pratiquées à toutes époques par le Pouvoir. Sauf exceptions, l'abaissement du titre constaté sur une monnaie coïncide avec une datation plus tardive de celle-ci.

Qu'en est-il pour les monnaies «à la croix»? Les seules monnaies analysées de ce monnayage furent celles du trésor de Goutrens, trouvé en 1867. Le titre relevé oscillait entre 987 et 997 ‰ d'argent fin, correspondant à celui des deniers augustéens.<sup>61</sup> Il ne semble pas qu'il y ait eu d'autres analyses, faites sur le numéraire celtique «à la croix». Tout reste donc à faire à ce sujet. Personnellement, à l'occasion de l'étude d'une suite inédite au trésor du Causé<sup>62</sup> j'ai fait procéder à des analyses du titre sur 4 monnaies:

2 du Groupe A («cubiste») Série I, Variété I<sup>63</sup>: 827 ‰ et 854 ‰.

1 du Groupe A («cubiste») Série III (aux 2 haches): 963 ‰.

1 du Groupe B («bouclée»): 986 ‰.

Il n'est pas possible évidemment de tirer des conclusions d'analyses faites sur quelques monnaies d'un trésor. On peut remarquer toutefois que les pièces analysées ne sont pas (sauf deux) du même type. Les monnaies du Groupe B, à taille au burin se rencontrent sur la rive gauche de la Garonne dans la partie ouest du Toulousain. Celles du Groupe A Série III peuvent être classées parmi les Tolosates: elles sont plus tardives par leur forme ronde que celles de la Série I. Celles-ci, vraisemblablement les plus anciennes<sup>64</sup> parmi les monnaies analysées ont le titre le moins élevé (827 et 854 ‰). Comment l'expliquer? On ne peut répondre que par des hypothèses. Il se peut que les Celtes du Sud au début de la fabrication de leurs monnaies n'ont pas su ou voulu affiner au maximum les minerais argentifères, qui d'ailleurs ne semblent pas venir des mêmes sources d'après deux analyses spectrographiques.<sup>65</sup> Il est possible aussi que dans certains régions, le titre, tout comme le poids n'avait pas pour les Celtes une importance majeure, puisqu'il circulait en grand nombre des monnaies *fourrées*, romaines ou gauloises «à la croix».

B) *LE POIDS*. — Il est un principe en numismatique qui veut que les monnaies les plus lourdes soient les plus anciennes. Cette règle commode a été appliquée d'une manière très stricte par les auteurs qui ont étudié les monnaies «à la croix» et a suggéré à l'un d'entre eux, assez récemment<sup>66</sup> de dater l'ensemble de ce monnayage en le divisant par catégories de poids qui correspondent chacune à une datation proposée. Il n'a été tenu compte dans leur méthode de classement ou de datation ni de la taille des monnaies, ni de leurs styles, mais seulement de l'élément poids. Celui-ci leur a semblé, à lui seul, comme suffisamment révélateur de l'ancienneté comparative des monnaies. C'est ainsi qu'après avoir rattaché par filiation les monnaies «à la croix» à celles de Rhodé, ils ont pensé qu'elles avaient subi un abaissement de poids au cours des siècles tout comme cela s'était produit pour la drachme

61. Cf. *R.I.C.* T. I, p. 24. Le titre d'argent sous Auguste était de 98 à 99 % de pureté

62. Cette suite au trésor du Causé doit paraître dans *OGAM*.

63. La classification est celle faite par G. Savès dans *L'Auta*, n.º 374, nov. 1970.

64. A taille identique, i e, quadrangulaire. Dans la suite du trésor du Causé, elles se présentent à densité à peu près égale avec les pièces du Groupe B, dans un état de conservation moins bon.

65. Elles sont assez voisines, pour le titre d'argent des analyses de fin avec destruction de la monnaie. Pour la pièce du Groupe A S. III il y a des traces de plomb, d'or, d'étain, cuivre et bismuth. Pour celle du Groupe B traces seulement de plomb, cuivre et bismuth.

66. A. Soutou, *OGAM* voir T. XVII et XVIII, mais surtout XX, 1968, tableau de la page 123.



grecque ou le denier romain. Ils ont donc donné une datation haute aux prétendus prototypes des monnaies à la croix et étalé ensuite cette datation jusqu'à la fin du 1.<sup>er</sup> siècle, d'après le poids dégressif des pièces.

\* \* \*

La chronologie du monnayage «à la croix» par le poids de ses monnaies ne nous paraît pas reposer sur des bases solides.

En détachant les vraies monnaies «à la croix» des imitations lourdes et tardives de Rhodè auxquelles on les a rattachées à tort,<sup>67</sup> la position préférentielle du poids dans leur datation perd singulièrement de son prestige.

Le monnayage «à la croix», coupé de Rhodè se présente donc sans attache aucune lorsqu'il se manifeste pour la première fois au contact des monnayages massaliote et romain, nettement plus anciens que lui et auxquels il n'est réuni par aucun lien spécifique comme le style ou la taille, ni par le poids. Il apparaît dans les régions méridionales comme une nouveauté pour les peuplades indigènes habituées au troc depuis l'âge de bronze et sans doute comme une nécessité pour certaines transactions, à la suite peut-être de décisions politiques ou de besoins commerciaux: les hypothèses sont nombreuses. Quoiqu'il en fût ce monnayage neuf se montra dès ses débuts «anarchique» dans son style et ses procédés de fabrication,<sup>68</sup> portant ainsi la marque du peuple celte dégagé de toute dépendance étrangère<sup>69</sup> et n'attachant pas au poids de leurs monnaies l'importance que lui portent les numismatistes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> Siècles, jugeant d'après leur époque une période et une nation dont on ne connaît pas grand chose.

Les plus récentes études<sup>70</sup> sur la datation du monnayage «à la croix» le situent de la moitié ou de la fin du II<sup>e</sup> siècle à la fin du 1.<sup>er</sup> siècle.

Le trésor de Bompas (Pyr-Or.) trouvé en 1911 comprenait 13 deniers de la République romaine dont le plus récent date de —83 était en bel état et 600 monnaies «à la croix», au type «cubiste», assez usées, dont les poids de 3 exemplaires sont de 2,68 g, 2,58 g et 2,35 g.<sup>71</sup> Il est le seul, grâce à la présence de monnaies à légende latine, qui permette d'avancer une datation qu'on peut fixer pour les monnaies «à la croix» dans le premier quart du 1.<sup>er</sup> siècle, très voisine donc de l'apparition du monnayage. Ce trésor apporte aussi la preuve que la circulation monétaire à double courant, romain et gaulois, était possible malgré les différences sensibles de poids entre le denier romain pesant 3,90 g<sup>72</sup> et la «monnaie à la croix», pesant 1/3 de moins. Pourtant cette dernière était nettement plus répandue au 1.<sup>er</sup> siècle que le

67. Voir *Supra* au titre I de cette étude.

68. Voir *Supra* au titre II de cette étude.

69. Cette indépendance, nous la retrouvons, pendant l'occupation romaine, dans la continuation de la fabrication de leurs poteries grises ou noires à cuisson réductrice, concurremment aux poteries rouges ou beiges à cuisson oxydante des romains.

70. D'après M. LABROUSSE, *Toulouse Antique*, 1968, p. 119 les débuts du monnayage tectosage «sont antérieurs à la conquête romaine et se situent dans le cours du II<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ». Il ajoute que «vers 75, il constituait encore l'essentiel du numéraire... à Vieille-Toulouse... Pourtant, c'était déjà un numéraire dévalué, de poids médiocre et de valeur incertaine en raison du nombre des pièces fourrées. L'eut-il voulu, il eut été incapable de rivaliser avec le quinaire romain». Pour J. C. MICHEL RICHARD, *Acta Numismatica*, Barcelona, 1971, p. 44 «...à la fin du II<sup>e</sup> siècle ont été gravés les coins des véritables premières émissions de monnaies à la croix».

71. Je remercie M. Grau d'Elne de m'avoir communiqué des frottis et les poids de 3 monnaies du trésor. Pour ce trésor, Cf. A. BLANCHET *R.N.*, 1911 et *Manuel de Num. Fr.* T. I, Paris 1912, p.p. 43 et 44.

72. Le poids théorique du denier romain n'a pas varié depuis le III<sup>e</sup> siècle av. J.C. jusqu'au règne de Néron.

denier romain et on la trouve *seule représentée ou rarement avec quelques monnaies gauloises* dans tous les grands trésors connus.<sup>73</sup>

En fait dans les trésors et sur les sites enfermant les premiers types de monnaies «à la croix» (style original, taille quadrangulaire) la moyenne du poids pour la monnaie «cubiste», par exemple, est de 2,70 g environ dans la partie centrale de l'aire de diffusion de ce type (trésor du Causé, Vieille-Toulouse, etc...) et de 3,30 g environ dans les parties orientale (trésor de Lattes) et occidentale (trésor de St Etienne des Landes) avec, bien sûr, des exceptions dans ces trois zones. Mais ces différences de poids ne prouvent *absolument pas* que les monnaies les plus lourdes sont plus anciennes que les autres. Les poids en général plus élevés à l'Est et à l'Ouest de cette longue bande de la Gaule Méridionale peuvent trouver leur explication, soit dans l'utilisation de lingots d'origine différente et plus lourds, soit dans la façon de confectionner les bandes de métal et de les découper. Une autre explication peut venir à l'esprit, soumise sous forme d'hypothèse: les monnaies lourdes à la croix, circulant dans certaines régions de fréquentation romaine plus intense, peuvent avoir été la conséquence de la présence ou de la pression des Romains.

Mais, de toute façon, l'impression qui se dégage de l'examen de multiples pièces de diverses provenances est que les Celtes du Sud n'attachent pas d'importance aux poids des monnaies, mais à la valeur d'échange qu'elles représentaient, habitués qu'ils étaient au troc. Il ne faut pas oublier non plus que même un poids moyen de 2,70 g était supérieur à celui de la drachme légère massaliote,<sup>74</sup> la drachme lourde n'étant plus frappée depuis longtemps lorsque parurent les premières monnaies «à la croix».

C) *LE TRÉSOR DE BEZIERS*. — Trouvé en 1872 il enfermait dans un vase de couleur «jaunâtre» 750 monnaies «à la croix»,<sup>75</sup> et offrait la particularité d'apporter de nombreuses variétés, toutes d'un poids élevé, *dans un état de conservation identique*,<sup>76</sup> certaines étant inédites. Parmi ces monnaies, Charles Robert en choisit pour sa collection plusieurs dont le poids de quelques unes supérieur à 4 g l'une<sup>77</sup> parut erroné à Blanchet<sup>78</sup> et est encore contesté par certains numismates. Blanchet n'aurait pas dû trouver excessifs les poids signalés par Charles Robert puisque dans sa propre collection se trouvait une monnaie «à la croix» surfrappée au type d'imitation d'Emporiae, pesant 4,30 g et provenant du trésor de Bridiers.<sup>79</sup> Elle est la preuve qu'il existait bien des pièces lourdes, de plus de 4 g, avec pour motif principal du revers une *croix lisse*.

On doit les assimiler, sans aucun doute, pour leur rôle monétaire et leur datation tardive aux imitations variées de Rhodè, d'Emporiae, de Massalia ou du type au bige. Il serait intéressant de connaître les motifs qui ont amené certaines peuplades à la fabrication de toutes ces monnaies.

73. En effet les trésors de St. Etienne des Landes, de Goutrens, du Causé, de Lattes etc... ne comprennent que des monnaies à la croix. On peut comparer cette circulation en circuit fermé avec celle du Moyen-Age dans les pays de langue d'Oc où on ne trouve dans les trésors que des monnaies comtales et pas une monnaie royale jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

74. A. BLANCHET, *op. cit.*, p. 234 «les poids de la 3<sup>e</sup>. Série (tête diadémée) semblent se grouper plutôt autour de 2,60 g.»

75. L. NOGUIER, *B. S. Ar. Sc. L. Béziers*, 1871, p.p. 277-281, pl. 4 et 5; A. BLANCHET, *op. cit.*, p. 563, Trésor n.º 100.

76. P. CH. ROBERT, *op. cit.*, p. 17, précise qu'«il y a des pièces portant des têtes de style fort différent et semblant, par l'état de leur conservation, n'avoir pas circulé plus longtemps les unes que les autres».

77. P. CH. ROBERT, *op. cit.*, pl. I, n.º 9, 12, 13, 18.

78. A. BLANCHET voir note 1, p. 563.

79. Cf. *Supra*, Titre I. D. 6.

Parmi les autres pièces du trésor de Béziers (fig. 14) on peut relever le joli type «à la fleur de lis»<sup>80</sup> une variété tardive par le style du «type cubiste» que j'appellerai aux «arêtes de poisson»<sup>81</sup> le type «au casque perlé»<sup>82</sup> et plusieurs autres variétés de monnaies dont la romanisation, dans leur style et leur fabrication, est certaine.

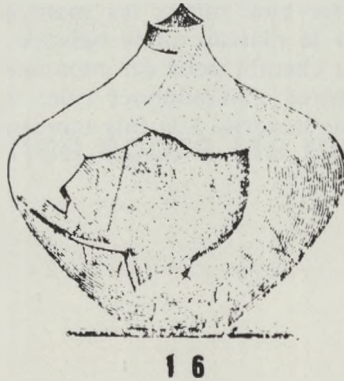


FIG. 16. Vase dessiné par L. Noguier et ayant contenu le trésor de Béziers

L'ensemble du trésor doit s'échelonner sur le 1.<sup>er</sup> siècle, le pot qui le contenait décrit et dessiné par L. Noguier (fig. 16) confirmant un enfouissement vers la fin du siècle. Ce vase par sa couleur jaunâtre, sa forme pansue de carène haute et arrondie sur pied annulaire rappelle les imitations de la Gaule Méridionale des oenochoés ou vases similaires, avec ou sans anses, importés d'Italie durant le premier tiers du règne Augustéen.<sup>83</sup>

\* \* \*

Cette étude a été dictée par le seul souci du rétablissement de la vérité archéologique. Elle a été faite objectivement en s'appuyant sur des faits parfaitement contrôlables qui m'ont autorisé à établir une argumentation montrant l'étroite relation entre les faits signalés et aboutissant à des conclusions logiques.

Dans les travaux anciens et récents qui ont été faits sur le monnayage «à la croix», on est surpris, à l'examen, de constater que tout a été pris à contre sens. On l'a d'abord apparenté à un monnayage plus tardif que lui, avec lequel il n'a absolument aucune attache. On a ensuite suivi à l'envers son évolution en intervertissant l'ancienneté des styles: le style prétendu «dégénéré» étant en réalité le style original, le style «classique» n'étant venu qu'à la suite de contacts plus fréquents avec l'occupant. On s'est mépris

80. P. CH. ROBERT, *op. cit.*, pl. I, n.° 25, H. DE LA TOUR, *op. cit.* pl. IX, n.° 3350.

81. P. CH. ROBERT, *op. cit.*, pl. II, n.° 12, H. DE LA TOUR, pl. IX, n.° 3132.

82. P. CH. ROBERT, *op. cit.*, pl. II, n.° 19. 1 monnaie trouvée à Vieille Toulouse (coll. G. S. ex. Azémar) Poids, 3,52 g. exposée au Musée Dupuy, 1963, sous le n.° 42.

83. Cf. L. NOGUIER *op. cit.*, pl. 5, n.° 4. Ce vase peut être comparé à un de forme analogue avec même pied, retrouvé dans un milieu clos bien daté: le puits funéraire, n.° V, fouillé par G. Fouet en mars 1959 qui datait l'enfouissement dans le premier tiers du règne Augustéen (Gallia XX, 1962, p. 575). Ce vase de Béziers ne peut offrir aucune comparaison avec les flacons de forme lenticulaire, de pâte noire, grise-noire ou rarement brune du N-E de la Bavière.



enfin sur l'importance du poids dans le classement et la datation des monnaies «à la croix», ce qui a fait commettre de grossières erreurs archéologiques.

Il est nécessaire, à mon sens, de faire table rase du passé, de repartir sur de nouvelles bases qui tiennent compte à la fois du style celtique et de la fabrication des monnaies et aussi —ce qui a toujours été négligé— du contexte archéologique dans lequel on les a trouvées. On pourra ainsi avec des éléments sérieux, situer bien mieux les monnaies «à la croix» dans le temps qu'en les jetant sur le plateau d'une balance.

Voilà donc le nouveau chemin pour ces monnaies que je propose et que je suivrai, malgré mon regret d'abandonner celui de la rose plus poétique, mais il est, je crois, celui de la vérité à la fois numismatique et archéologique.